N° 8 - Septembre 2010

La campagne pour les élections aux URPS est effectivement bien lancée et on se réjouira de voir l'intérêt apporté à la psychiatrie. Outre nos alliés de la FMF, l'UMeSpé se veut elle aussi notre défenseur : ainsi, dans l'attente de la Classification Commune des Actes Médicaux et de ses déclinaisons d'actes, elle propose d'expérimenter au plus vite des "contrats de santé publique" rémunérés au forfait. Ceux de nos adhérents qui restent passionnément attachés au paiement à l'acte apprécieront.

Pour l'anecdote, une enquête de représentativité des syndicats médicaux a été lancée à la suite de la parution d'un avis au J.O. le 21 juillet, puis repoussée à l'automne. Or, la loi HPST votée en juillet 2009 précise que les enquêtes de représentativité qui doivent être organisées compte tenu des échéances conventionnelles sont reportées jusqu'à la mise en place des URPS.

Le Conseil National de l'Ordre des médecins a publié un communiqué rappelant ses réserves sur le décret d'application de la loi de financement de la Sécurité sociale ; ce décret du 26 août 2010 permet à l'Assurance Maladie de demander la suppression des versements d'indemnités journalières sur la seule base d'un contrôle effectué par un médecin mandaté par l'employeur. Pire : en cas de prescription d'un nouvel arrêt à la suite d'une décision de suppression des indemnités (par un spécialiste, par exemple), celle-ci ne prend effet qu'après l'avis du service médical. Tout ceci est inéquitable, pour le moins : il ne nous faudra pas hésiter à saisir directement nos confrères des Caisses, dont nous sommes convaincus qu'ils sont médecins avant tout.

Nous avons enfin obtenu un rendez-vous au Ministère de la Santé, le 17 septembre, auquel Yves Froger conduira notre délégation ; nouvelle rencontre le même week-end avec nos collègues du SPF en espérant - et en faisant tout notre possible pour que nos positions continuent à se rapprocher.

Parallèlement à l'action syndicale, saluons le travail du "Collectif des 39". Hervé Bokobza, Président d'Honneur du SNPP, viendra au prochain Conseil d'Administration du SNPP expliciter les positions et les actions de ce mouvement.

Et enfin n'oubliez pas les XXXIXe Journées Nationales de la Psychiatrie Privée à Dinan du 30 septembre au 2 octobre 2010.

Pierre CRISTOFARI
Secrétaire Général

??

Paris, le 3 septembre 2010

Chers Collègues,

Malgré plusieurs recours la date du 29 septembre est maintenue pour les élections aux URPS et vous allez prochainement recevoir les listes et les engagements des différentes centrales.

Une élection de cette nature est un moment essentiel de l'action syndicale et le SNPP s'est fortement mobilisé. Comme vous le savez, c'est vers la FMF que nous nous sommes tournés pour soutenir les

revendications des psychiatres libéraux puisque c'est la seule centrale qui a toujours défendu l'accès spécifique pour tous en psychiatrie et qui a maintenu dans ses priorités l'existence d'une revalorisation des actes en psychiatrie avec conservation de l'unicité de notre acte. Ce sont ces raisons qui nous ont amenés à adhérer à la FMF et faire campagne dans ses rangs pour les élections aux URPS (cf. le BIPP n° 57 de juin dernier - Les engagements de la FMF pour la psychiatrie).

Un très grand nombre des membres du Conseil d'Administration du SNPP seront candidats dans leur région sur les listes de la FMF.

Nous n'oublions pas non plus que quelques-uns par attachement antérieur aux autres centrales seront candidats sur d'autres listes avec la même volonté de promouvoir au sein de ces instances la plate forme de revendication du SNPP, même si elle n'a pas été adoptée par ces centrales.

Enfin, d'une façon générale, JE SOUHAITE QUE VOUS SOYEZ ATTENTIF (prêtez attention) à la présence de psychiatres SUR LES LISTES. En effet, la mise en place des ARS et la politique de régionalisation feront des élus aux URPS des interlocuteurs privilégiés pour la mise en place d'un certain nombre d'actions.

Nous savons combien il conviendra d'être vigilant face aux projets du gouvernement pour la psychiatrie. C'est aussi le rôle important que joueront les psychiatres élus dans les régions.

Merci d'apporter votre soutien aux listes de la FMF et aux très nombreux psychiatres du SNPP qui y figureront.

Yves FROGER
Président du SNPP

??

Les Journées Nationales de la psychiatrie privée

Les XXXIXe Journées Nationales de la psychiatrie privée se tiendront à Dinan du 30 septembre au 2 octobre 2010 sur le thème "Transmettre : hasard et nécessité".

Le format sera toujours le même (conférence inaugurale le jeudi soir, Journées proprement dites les vendredi et samedi, réunion syndicale le dimanche matin pour les plus courageux).

Soulignons le plaisir que nous font nos jeunes collègues internes en psychiatrie en participant à ces Journées. Prévoyez votre voyage en tenant compte, pour les plus éloignés qui viendront en avion, qu'il est malcommode d'arriver à Nantes et qu'il vaut mieux atterrir à Rennes pour aller à Dinan.

??

Directeur de la publication : Yves Froger
Rédacteur en chef : Pierre Cristofari
Secrétaire de rédaction : Elie Winter

Comité de rédaction : le Bureau